

COMPTE-RENDU

de la Réunion Publique

Du Conseil Municipal du 12 novembre 2018

Affichage Administratif : Loi 96/142 du 21/02/96

*Article 2121-25 du Code Général
des Collectivités Territoriales*

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
N/Réf : MRE/SRO

Étaient présents : Mmes et MM BARBIERI – BATTIN – BRAUD – CAPOCCIONI – DINI – DOULAT – DROGO – DUBOUCHET – FAURE – GUGLIELMI – GUIGUI – LANCELON-PIN – LELIEVRE – LISSY – MAITRE – MARGERIT – OCCHINO – PAULIN – REPELLIN – SADOUN – SERBOURCE – TORNABENE – TOUSSAINT

Étaient absents et excusés : Mmes et MM. DARDET – DARMET – FRAILE – GONNET – GROS-DAILLON – JAGLIN – MALLIER – PRAT – ROSTAN – SPIRHANZL

Karol DARMET donne pouvoir à Frédéric BATTIN – Véronique GONNET donne pouvoir à Valérie DUBOUCHET – Patricia GROS-DAILLON donne pouvoir à Ada SADOUN – Yvan MALLIER donne pouvoir à Robert OCCHINO – Sylvain PRAT donne pouvoir à Hervé DOULAT – Bernard ROSTAN donne pouvoir à Marc PAULIN

Gérard DINI et Hervé DOULAT ayant obtenu la majorité des suffrages, ont été désignés pour remplir ces fonctions, qu'ils ont acceptées, assistés de Sylvie ROSIN, fonctionnaire territorial.

@@@@@

INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Mise en place du Répertoire Électoral Unique

Jean-Paul BEGUERIE, Responsable du service relations publiques présente au Conseil Municipal la mise en place du Répertoire Électoral Unique.

OUVERTURE DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Avant l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, M. le Maire souhaite adresser une pensée à Bernard ROSTAN qui vient de perdre sa compagne. Les obsèques auront lieu demain matin à 9h au centre funéraire des PFI.

M. le Maire procède à la désignation des secrétaires de séance, liste les pouvoirs et sollicite l'ajout d'une délibération en fin de séance concernant la modification du tableau des emplois.

VOTE : Adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

Procès-verbal de la séance du 8 octobre 2018

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2018.

VOTE : Adopté à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire présente le compte-rendu des décisions prises depuis le dernier conseil municipal.

Concernant la décision n°53, ayant pour objectif de permettre au GF 38 section féminine de disputer certaines de ses rencontres dans des installations de la commune, il est question de tirer avantage de ces réceptions. Guillaume LISSY demande quelles sont ces contreparties ?

M. le Maire répond qu'en contrepartie de la mise à disposition des installations, la buvette sera au profit de l'ACS Football.

VOTE : Le Conseil Municipal prend acte des décisions du Maire.

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 02/10/2018

Françoise GUIGUI présente la délibération relative à l'approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 02/10/2018.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Reconduction de la convention de mutualisation des actions des polices municipales de Seyssinet-Pariset et de Seyssins

Christine LANCELON PIN présente la délibération relative à la reconduction après modification de la convention de mutualisation des actions des polices municipales de Seyssinet-Pariset et de Seyssins.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FINANCES :

FINANCES - BUDGET VILLE – Exercice 2018 : Produits irrécouvrables : Créances éteintes

Ada SADOON présente la délibération relative à l'état des créances éteintes établi par le receveur municipal pour l'exercice 2018.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FINANCES - BUDGET VILLE – Exercice 2018 : Remboursement de frais

Ada SADOON présente la délibération relative à un remboursement de frais.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Marché de travaux pour l'aménagement du square Moucherotte

Marc PAULIN présente la délibération relative au lancement de la consultation pour le marché de travaux pour l'aménagement du square Moucherotte.

Guillaume LISSY rappelle qu'il était envisagé dans un premier temps la réalisation d'un bassin de rétention dans le square. Il souhaite relayer la crainte exprimé par les riverains quant à la prolifération éventuelle de moustiques liée à de l'eau stagnante. Il souhaiterait savoir si la question de la démoustication, particulièrement sensible dans ce quartier, sera traitée.

M. le Maire répond que ce bassin n'est plus d'actualité. Concernant la présence de moustiques, il indique qu'elle est souvent liée à la situation des vide-sanitaires des copropriétés. Il rappelle que la démoustication nécessite, pour une réelle efficacité, une entente d'agglomération, l'implication de l'ensemble des communes y compris de la ville centre.

VOTE : Adopté à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Logement : Approbation et signature de la Convention Territoriale d'Objectifs et de Moyens (CTOM)

Carmen GUGLIELMI présente la délibération relative à la signature de la Convention d'Objectifs et de Moyens (CTOM) portant sur le logement.

M. le Maire souligne l'importance du sujet compte tenu de la diversité des situations sur les communes et entre les quartiers des grandes communes en termes d'équilibre. Aujourd'hui il y a un objectif cible qui est visé. Seyssinet-Pariset devrait-être dans la moyenne et nous devrions pouvoir attribuer les logements sans difficulté. Mais dans certains quartiers, si on ne trouve pas les publics cibles pour répondre aux problématiques d'équilibre, on risque d'avoir des logements vides. La question est de savoir qui va prendre en charge les loyers et rembourser les bailleurs.

VOTE : Adopté à l'unanimité.

Dénomination de la voie située entre la rue Lamartine et le boulevard de l'Europe

Marc PAULIN présente la délibération relative à la dénomination de la voie située entre la rue Lamartine et le boulevard de l'Europe.

M. le Maire rappelle que Simone VEIL a été la première femme à accéder à la présidence du parlement européen. Il souligne la symbolique car cette voie se situe au milieu du Boulevard de l'Europe.

Guillaume LISSY fait part de sa satisfaction car il s'agit de la première rue de Seyssinet-Pariset qui va porter le nom d'une femme. Il y a certes le lien rappelé par M. le Maire avec l'Europe mais il est également important de souligner ce que Madame VEIL a fait pour les droits des femmes. Elle est aussi une rescapée de la Shoah. Il est important que l'on garde en mémoire l'ensemble des dimensions de l'action de Madame VEIL.

VOTE : Adopté à l'unanimité.

Autorisation donnée au bailleur Grenoble Habitat de déposer un dossier de permis de construire sur un terrain situé à l'angle de la rue de Cartale et de l'avenue de Grenoble

Marc PAULIN présente la délibération relative à l'autorisation donnée au bailleur Grenoble Habitat de déposer un dossier de permis de construire sur le terrain situé à l'angle de la rue de Cartale et de l'avenue de Grenoble.

VOTE : Adopté à l'unanimité

ENFANCE, SPORTS ET CULTURE

PETITE ENFANCE :

Révision et modification des règlements de fonctionnement des structures d'accueil

Valérie DUBOUCHET présente la délibération relative à la révision et la modification des règlements de fonctionnement des structures d'accueil dédiées à la petite enfance.

VOTE : Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RESSOURCES HUMAINES :

Modification du tableau des emplois

Ada SADOON présente la délibération relative à la modification du tableau des emplois.

VOTE : Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 19 heures 30

Pour extrait certifié le 19 novembre 2018

Le Maire

Marcel RERELIN



Diffusion
M. le Maire
Mmes et MM. les Adjointes
Mmes et MM. les Conseillers Municipaux
Mme la Directrice Générale des Services
M. le Directeur de Cabinet
Mmes et MM. les Chefs de Service
Le personnel communal
Syndicat CGT – CFDT
INTRANET